

TABLEAU DE SYNTHESE

OBJECTIFS ET ACTIONS DOCUGE

NATURA 2000 B6 « VALLEE DE L'ÉYRIEUX ET SES AFFLUENTS »

ESPACES NATURELS SENSIBLES « SERRES BOUTIEROTS, VALLEES DE L'ORSANNE, DE LA GLUEYRE ET DE L'AUZENE »



Cette couleur identifie les actions spécifiques à la démarche Natura 2000



Cette couleur identifie les actions spécifiques à la politique des Espaces Naturels Sensibles



Cette couleur identifie les actions communes à la démarche Natura 2000 et à la politique des Espaces Naturels Sensibles



Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité
GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES			
HAB.1 Conserver et restaurer la dynamique naturelle, l'espace de bon fonctionnement ainsi que la bonne qualité et quantité des eaux des cours d'eau, des habitats naturels et des habitats d'espèces associés	HAB.1.1 : Mettre en œuvre un programme de restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau (trame bleue/corridor écologique)	HAB.1.1.1 : Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau	1
		HAB.1.1.2 : Améliorer la franchissabilité de certains seuils et restaurer le transport solide	1
		HAB.1.1.3 : Conserver et restaurer les boisements rivulaires : zones tampon, rôle épurateur des cours d'eau, habitats d'espèces	2
	HAB.1.2 : Contribuer à faire respecter les débits réservés en aval des ouvrages et aider à trouver des solutions alternatives aux prélèvements pendant la période estivale	HAB.1.2.1 : Participer à la mise en place des actions du contrat de rivière visant l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau et mettre en place d'une veille sur l'ensemble des cours d'eau, particulièrement sur la Dunière	2
	HAB.1.3 : Lutter contre les pollutions aquatiques à l'échelle du bassin versant et du site	HAB.1.3.1 : Réduire l'usage des traitements phytosanitaires par les collectivités, les agriculteurs et les particuliers (Action A2 du contrat de rivière)	1
		HAB.1.3.2 : Réduire les flux de pollution d'origine domestique via l'assainissement (Action A1 du contrat de rivière)	1

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité
GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES			
HAB.2 Maintenir en bon état de conservation et/ou restaurer les pelouses, les prairies, les landes et les mosaïques d'habitats par des pratiques agricoles appropriées aux habitats naturels et habitats d'espèces associés	HAB.2.1 : Conserver voire augmenter les surfaces de milieux ouverts et le maillage bocager par des pratiques pastorales adaptées	HAB.2.1.1 : Réaliser un diagnostic foncier agricole pour identifier, valoriser et entretenir les landes, les pelouses et les prairies non utilisées	1
		HAB.2.1.2 : Favoriser le maintien et le développement des surfaces toujours en herbe avec la réouverture de landes, de milieux ouverts et la création de parcs et de parcours (MAEC, PPT, piste, clôtures, points d'eau, etc.)	1
	HAB.2.2 : Encourager l'adaptation des structures agricoles aux enjeux écologiques du site	HAB.2.2.1 : Accompagner une meilleure gestion du foncier en faveur du maintien et de l'installation d'agriculteurs	1
		HAB. 2.2.2 : Accompagner les agriculteurs volontaires dans une démarche de conversion en agriculture biologique, raisonnée et/ou autres pratiques alternatives	2
	HAB.2.3 : Favoriser la préservation des zones de transition entre milieu agropastoral et milieu naturel	HAB.2.3.1 : Conserver et restaurer les terrasses et les béalières	3
HAB.3 Maintenir en bon état de conservation les habitats forestiers, les habitats naturels et les habitats d'espèces associés	HAB.3.1 : Favoriser la libre évolution des forêts, dont les îlots de sénescence et accompagner une gestion durable applicable à tous les habitats forestiers	HAB.3.1.1 : Réaliser un inventaire des milieux et îlots boisés favorables à la formation d'îlots sénescents et identifier les potentialités écologiques des milieux forestiers : îlots de sénescence et rôle de corridor	2
		HAB.3.1.2 : Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences	1
		HAB.3.1.3 : Réaliser d'un plan de gestion et d'interprétation sur la hêtraie de St Julien du Gua	2
	HAB.3.2 : Conserver et restaurer les châtaigneraies vergers et les strates arbustives associées (Landes à myrtilles)	HAB.3.2.1 : Participer au projet de relance de la production Ardéchoise de châtaigne avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	2

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité
GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES			
HAB. 4 Maintenir en bon état et/ou restaurer les milieux et zones humides, tourbières, prairies humides, mégaphorbiaies, etc.), les habitats naturels et les habitats d'espèces associés	HAB.4.1 : Conserver voire augmenter les surfaces de zones humides en bon état de conservation	HAB.4.1.1 : Participer à la mise en œuvre d'actions en faveur des zones humides	1
		HAB.4.1.2 : Restreindre les activités ou usages perturbateurs du bon état des pelouses humides et des mares cupulaires	1
HAB.5 Réduire les effets des espèces exotiques envahissantes sur les habitats naturels et les espèces patrimoniales	HAB.5.1 : Mettre en place une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes : identifier les espèces à fort enjeu, hiérarchiser les actions d'intervention, lutter contre l'apparition de nouveaux foyers, etc.	HAB.5.1.1 : Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeu	1
		HAB.5.1.2 : Réaliser des travaux d'élimination ou de limitation des Espèces Exotiques Envahissantes	1
ESP.1 Mettre en œuvre des mesures de protection et de gestion des espèces de la Directive et des espèces remarquables	ESP.1.1 : Mettre en place des mesures de protection et de gestion pour les espèces les plus vulnérables	ESP.1.1.1 : Mettre en place des mesures de réduction du dérangement, notamment des sites de nidification, et de protection des oiseaux remarquables, particulièrement des rapaces	3
		ESP.1.1.2 : Mettre en place des placettes d'équarrissage	3
		ESP.1.1.3 : Assurer le maintien de l'avifaune des milieux ouverts et l'habitat du Lézard ocellé par la mise en place de « sites aménagés » (garenes artificielles, culture faunistique, ouverture de milieux...)	3

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES			
SUI.1 Améliorer la connaissance locale des espèces et des habitats relevant de la Directive Habitats et des espèces remarquables	SUI.1.1 : Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie des chiroptères (recherche et caractérisation de gîtes de reproduction, études des terrains de chasse)	SUI.1.1.1 : Améliorer les connaissances écologiques par la réalisation d'études complémentaires sur les chiroptères et favoriser la mise en œuvre du PNA Chiroptères	1
	SUI.1.2 : Améliorer les connaissances sur les insectes et leurs habitats	SUI.1.2.1 : Améliorer les connaissances écologiques sur les odonates et leurs habitats	1
		SUI.1.2.2 : Améliorer les connaissances écologiques sur les coléoptères et leurs habitats	2
		SUI.1.2.3 : Améliorer les connaissances écologiques sur les lépidoptères et leurs habitats	2
	SUI.1.3 : Améliorer les connaissances sur les oiseaux et leurs habitats	SUI.1.3.1 : Améliorer les connaissances sur les passereaux des milieux ouverts et des mosaïques d'habitats par la réalisation d'études complémentaires	2
		SUI.1.3.2 : Améliorer les connaissances sur les rapaces du site par la réalisation d'études complémentaires	2
		SUI.1.3.3 : Améliorer les connaissances sur les autres oiseaux remarquables du site par la réalisation d'études complémentaires	2
	SUI.1.4 : Réactualiser et améliorer les connaissances sur les vertébrés aquatiques	SUI.1.4.1 : Réactualiser les connaissances sur les populations de Barbeau méridional et les risques d'hybridation avec le Barbeau fluviatile	2
		SUI.1.4.2 : Renforcer les données liées à la présence du Toxostome ainsi qu'à celle du Hotu et étudier les éventuels phénomènes d'hybridation entre ces deux espèces	1

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES			
SUI.1 Améliorer la connaissance locale des espèces et des habitats relevant de la Directive Habitats et des espèces remarquables	SUI.1.4 : Réactualiser et améliorer les connaissances sur les vertébrés aquatiques	SUI.1.4.3 : Améliorer les connaissances écologiques sur les micromammifères dont les crossopes et le campagnol amphibie, par la réalisation d'études complémentaires	1
		SUI.1.4.4 : Améliorer les connaissances écologiques sur l'Ecrevisses à pattes blanches	2
	SUI.1.5 : Améliorer les connaissances sur les reptiles et les amphibiens	SUI.1.5.1 : Améliorer les connaissances sur les reptiles, notamment sur le Lézard ocellé	2
		SUI.1.5.2 : Améliorer les connaissances sur les amphibiens notamment l'Alyte accoucheur	2
	SUI.1.6 : Améliorer les connaissances sur les espèces de la flore inscrite à la Directive Habitats et de la flore remarquable	SUI.1.6.1 : Réaliser des inventaires ciblés sur les populations de Ciste de Pouzolz et de l'Orchidée du Castor	2
		SUI.1.6.2 : Améliorer les connaissances écologiques sur la flore par la réalisation d'études complémentaires	2
	SUI.1.7 : Améliorer les connaissances sur les habitats d'intérêt communautaire et remarquable	SUI.1.7.1 : Améliorer les connaissances sur les habitats de la Directive Habitat et les habitats remarquables par la réalisation d'études complémentaires	2
SUI.2 Améliorer les connaissances sur les activités socio-économiques	SUI.2.1 : Mieux connaître les pratiques agricoles	SUI.2.1.1 : Mieux connaître les pratiques agricoles et les filières de professionnels associés dans le but de mettre en œuvre des mesures de gestion de la biodiversité adaptées aux pratiques et aux enjeux du territoire	2
	SUI.2.2 : Mieux connaître les pratiques sylvicoles	SUI.2.2.1 : Mieux connaître les pratiques sylvicoles et les filières de professionnels associés dans le but de mettre en œuvre des mesures de gestion de la biodiversité adaptées aux pratiques et aux enjeux du territoire	2
	SUI.2.3 : Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site	SUI.2.3.1 : Mieux connaître les pratiques touristiques et sportives présentes sur le site B6 pouvant avoir un impact sur les milieux naturels et la biodiversité	2

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES			
<p>SUI.3</p> <p>Suivre les espèces et les habitats de la Directive Habitats et les espèces remarquables présentes ainsi que leur état de conservation</p>	<p>SUI.3.1 : Suivre la dynamique des populations et l'état de conservation des espèces de la Directive Habitat et des espèces remarquables</p>	SUI.3.1.1 : Suivre les populations de chauves-souris et évaluer leur état de conservation	1
		SUI.3.1.2 : Suivre les populations de Busard cendré et de Bruant ortolan	2
		SUI.3.1.3 : Suivre les populations des espèces aquatiques	2
		SUI.3.1.4 : Suivre l'évolution des populations de Castor et de Loutre	3
		SUI.3.1.5 : Suivre régulièrement l'état et la dynamique des populations de Sonneurs à Ventre jaune	1
		SUI.3.1.6 : Suivre régulièrement l'état et la dynamique des populations des insectes	2
	SUI.3.1.7 : Suivre l'état de conservation de la flore inscrite à la Directive Habitat et de la flore remarquable	2	
	SUI.3.2 : Suivre l'évolution et l'état de conservation de la flore et des habitats de la Directive et remarquables	SUI.3.2.1 : Suivre l'évolution et veiller au bon état de la flore et des habitats de la Directive et remarquables	2
COMMUNICATION ET SENSIBILISATION			
<p>COM.1</p> <p>Sensibiliser et informer</p>	<p>COM.1.1 : Sensibiliser et former les acteurs, les usagers et le grand public à la conservation de la biodiversité et aux enjeux/fonctionnalités écologiques du site</p>	COM.1.1.1 : Améliorer l'appropriation des enjeux locaux de biodiversité et géologique du site par l'ensemble des acteurs et des usagers du site (élus, professionnels, propriétaires, usagers, grand public, scolaires, etc.)	1
		COM.1.1.2 : Communiquer/sensibiliser les professionnels sur des pratiques alternatives et respectueuses de la biodiversité locale (agriculteurs, gestionnaires des routes, sylviculteurs, professionnels du bois, professionnels du tourisme et des loisirs, etc.)	1

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité
COMMUNICATION ET SENSIBILISATION			
COM.2 Gérer la fréquentation	COM.2.1 : Organiser une stratégie d'ouverture et d'accueil du public en fonction de la sensibilité des milieux naturels et des enjeux de conservation	COM.2.1.1 : Créer un partenariat et mettre en place une démarche responsable avec les professionnels du tourisme et les prestataires d'activités de pleine nature	2
COM.3 Communiquer/porter à connaissance	COM.3.1 : Porter à connaissance les enjeux biodiversité du site aux acteurs locaux, aux habitants et aux personnes de passage	COM.3.1.1 : Réaliser une stratégie d'interprétation et de communication du site ENS/Natura2000	1
		COM.3.1.2 : Mettre en place les outils de sensibilisation et de communication prévus à la stratégie d'interprétation et de communication du site ENS/Natura2000	1
		COM.3.1.3 : Organiser les accès et la fréquentation aux abords des cours d'eau	1
	COM.3.2 : Promouvoir des usages et des pratiques respectueuses de la biodiversité, ainsi que les produits qui en découlent	COM.3.2.1 : Soutenir les labellisations de la châtaigne d'Ardèche et encourager la transformation locale	2
		COM.3.2.2 : Promouvoir la biodiversité agricole et forestière auprès du grand public et des consommateurs par de la labellisation afin de valoriser le territoire	2
GESTION ADMINISTRATIVE ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUGE			
ANIM.1 Coordonner, animer et suivre les actions du DOCUGE en concertation avec les acteurs du territoire	ANIM.1.1 : Planifier, coordonner, concerter et pérenniser l'animation du site	ANIM.1.1.1 : Mettre en œuvre et encadrer les actions du document unique de gestion.	1
		ANIM.1.1.2 : Accompagner les communes dans la révision des PLU et l'élaboration du SCOT, ainsi que toutes les politiques, programmes et démarches s'inscrivant dans l'aménagement de l'espace et le développement durable du territoire	1

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité
FONCIER ET GEOLOGIE			
<p>GEOL.1 Veiller au bon état de conservation du patrimoine géologique remarquable</p>	<p>GEOL.1.1 : Connaître, valoriser, protéger et gérer le patrimoine géologique</p>	<p>GEOL.1.1.1 : Vérifier l'état des connaissances sur le patrimoine géologique remarquable tout en garantissant une cohérence des actions de valorisation du patrimoine géologique avec les actions de préservation des habitats et des espèces</p>	2
<p>FON.1 Maîtriser le foncier pour mieux conserver, gérer et valoriser le patrimoine naturel</p>	<p>FON.1.1 : Organiser l'animation et la veille foncière</p>	<p>FON.1.1.1 : Définir une stratégie concertée de maîtrise du foncier entre les différents opérateurs</p>	1
		<p>FON.1.1.2 : Lancer des études pré-opérationnelles de faisabilité foncière par une intervention de la SAFER sur les secteurs à enjeux prioritaires</p>	2
		<p>FON.1.1.3 : Pérenniser la veille foncière réalisée par la SAFER pour le compte du Département de l'Ardèche et étendre la veille à l'ensemble du site N2000</p>	2
		<p>FON.1.1.4 : Accompagner la mise en relation des propriétaires fonciers avec des usagers pour permettre la mise en œuvre d'actions de gestion des espaces naturels, en complément de l'action publique</p>	3
	<p>FON.1.2 : Mettre en œuvre la maîtrise foncière</p>	<p>FON.1.2.1 : Créer de nouvelles zones de préemption sur les secteurs à enjeux</p>	1
		<p>FON.1.2.2 : Réaliser des acquisitions amiables</p>	1
		<p>FON.1.2.3 : Conventionner avec les propriétaires fonciers privés ou publics pour assurer la gestion des espaces naturels</p>	3
	<p>FON.1.3 : Sensibiliser sur les enjeux de maîtrise du foncier en milieu naturel</p>	<p>FON.1.3.1 : Porter à connaissance, sensibiliser les acteurs locaux, les habitants, les élus, à l'intérêt de maîtriser le foncier pour mieux conserver, gérer et valoriser la biodiversité locale</p>	1